## **ECO-QUARTIER**

### Info travaux

de Louvres & Puiseux-en-France



#### Travaux de la Place de la Gare

Des travaux de requalification de la Place de la Gare seront réalisés du 4 juillet jusqu'à décembre 2016, dans le cadre de l'aménagement de l'Eco-quartier de Louvres et Puiseux-en-France.

Lors de ces travaux, réalisés en plusieurs phases, la circulation des véhicules et des piétons sera temporairement modifiée. Vous trouverez ci-après les itinéraires de déviation des véhicules et des piétons à emprunter lors des différentes phases d'intervention.

Les accès aux propriétés privées situées sur la Place de la Gare sont maintenus pendant toute la durée des travaux.

Nous vous prions de nous excuser par avance de la gène occasionnée.

# Construction de la voirie et élargissement de la place du 4 juillet jusqu'à fin juillet



Itinéraires des véhicules

Itinéraires des piétons



Zone en travaux

Personne à contacter en cas d'urgence :

Miliça VASIC m.vasic@plainedefrance.fr Durant cette phase de travaux, le trottoir sud de la Place de la Gare est inaccessible aux piétons. Des cheminements sécurisés sont aménagés pour leur permettre de rejoindre l'avenue Charles de Gaulle et l'avenue du Général Leclerc. La circulation des véhicules n'est pas modifiée.













## Requalification du carrefour : fin juillet 2016



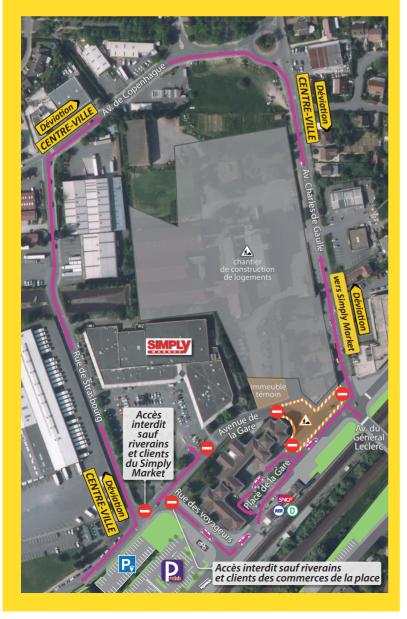
Durant ces travaux, le carrefour est inaccessible aux piétons et aux véhicules.

Pour accéder à la gare, un cheminement piéton sécurisé est aménagé sur le trottoir nord de l'Avenue de la Gare.

Les accès piétons par le sud de la Place de la Gare et par la Rue des voyageurs sont maintenus.

Pour les véhicules, un itinéraire de déviation passant par la rue de Strasbourg, l'Avenue de Copenhague et l'Avenue Charles de Gaulle est mis en place.

L'accès à la Place de la Gare pour les riverains et l'accès au Simply Market sont maintenus pendant toute la durée des travaux.



## Pavage des trottoirs phase 1 : août 2016



Durant la réalisation du pavage, le trottoir nord de l'Avenue de la Gare est inaccessible aux piétons. Ces travaux entrainent un rétrecissement de la chaussée et la mise en place d'une circulation alternée pour les véhicules sur ce tronçon de voirie.

## Pavage des trottoirs phase 2 : septembre 2016



La circulation des véhicules et des piétons n'est pas modifée durant cette phase de travaux.

Vous serez informés de la suite des travaux dans un prochain numéro.